

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 22464
Numéro SIREN : 528 143 340
Nom ou dénomination : 4EVERCARE

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2024 sous le numéro de dépôt 44304

4EverCare

Société par actions simplifiées au capital de 15.000 €

Siège social : 10 Rue du Colisée 75008 Paris

R.C.S. Paris : 528 143 340

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit mars,
A dix-huit heures,

Monsieur Cyril HAENTJENS,
demeurant 29 AVENUE SAINTE LUCIE, 92600 ASNIERES SUR SEINE

agissant en qualité de Président de la société 4EVERCARE sus-désignée,

A pris les décisions suivantes, après examen de l'exercice par les créanciers sociaux de leur droit d'opposition, pris les décisions relatives à la réalisation de la réduction de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2023.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés 28 décembre 2023 a décidé une réduction du capital social d'un montant maximum de 7 350 euros pour le ramener de 15 000 euros à 7 650 euros par voie d'annulation de 735 actions propres détenues par la société 4EVERCARE de 10 euros de nominal chacune, au prix de 189,03 euros par action.

Cette même assemblée a conféré au Président tous pouvoirs pour décider, au vu des oppositions éventuelles, la réalisation ou non de la réduction de capital.

Le Président indique :

- que la réduction de capital n'étant pas motivée par des pertes, les créanciers sociaux ont disposé, dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'opposition,

- que le procès-verbal de ladite Assemblée a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Paris le 27 février 2024, et que ce dépôt faisait courir le délai légal d'opposition,

- qu'à la date du 18 mars 2024, soit à l'expiration du délai de vingt jours fixé à l'article R. 225-152 du Code de commerce, aucune opposition n'a été faite dans le délai légal par un créancier antérieur au dépôt.

En conséquence, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2023, le Président :



- décide, au vu des oppositions, qu'il y a lieu de réaliser l'opération de réduction de capital telle qu'autorisée par ladite Assemblée Générale Extraordinaire,

- constate la réalisation définitive de la réduction du capital social d'un montant de 7 350 euros pour le ramener de 15 000 euros à 7 650 euros par voie actions propres détenues par la société 4EVERCARE de 10 euros de nominal chacune, au prix de 189,03 euros par action.

- constate, en conséquence, que les actions sont annulées à compter de ce jour,

- et que la modification des statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2023 est devenue définitive.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

CYRIL HAENTJENS
Président



RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 4EVERCARE

Numéro RCS : 528 143 340

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 2010B22464

Adresse : 10 R DU COLISEE
75008 PARIS

Numéro du Dépôt : 2024R029653 (2024 29659) Date du dépôt : 27/02/2024

1 - Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale

Date de l'acte : 28/12/2023

1 - Décision : Modification(s) statutaire(s) Modification(s) statutaire(s)

Nous vous invitons à lire attentivement le présent récépissé de dépôt. Si vous constatez une erreur matérielle, veuillez nous envoyer un message à l'adresse email servicedclient@greffe-tc-paris.fr

Délivré à Paris le 27 février 2024

le greffier,



